



FICHE D'INSCRIPTION ASMC - 2022-2023

ACTIVITÉ :

MERCI DE RENSEIGNER LA TOTALITE DES CHAMPS- ILS SONT INDISPENSABLES POUR LA PRISE DE LICENCE			
INFORMATION ADHÉRENT		1 ^{ère} INSCRIPTION <input type="checkbox"/>	RENOUVELLEMENT <input type="checkbox"/>
CIVILITÉ	<input type="checkbox"/> MADAME	<input type="checkbox"/> MONSIEUR	
NOM	PRÉNOM		
NOM DE NAISSANCE (obligatoire)	PAYS DE NAISSANCE	VILLE DE NAISSANCE
DATE DE NAISSANCE	/ /	NATIONALITÉ
Vous n'êtes pas de Nationalité Française + Vous occupez des fonctions d'encadrement (administrative ou sportive) au sein du club – Vous devez préciser le NOM de votre père et de votre mère			
NOM DU PERE		NOM DE LA MERE	
ADRESSE			
COMPLÉMENT D'ADRESSE			
CP	VILLE
PORTABLE 1	PORTABLE 2
EMAIL 1 (lettres majuscules)		
EMAIL 2 (lettres majuscules)		
NUMÉRO D'URGENCE 1		NUMÉRO D'URGENCE 2	
NOM	NOM
PRENOM	PRENOM
TELEPHONE	TELEPHONE
AUTORISATION PARENTALE			
Je soussigné(e)	Responsable légal de :	
Autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition, et cela sous ma responsabilité		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière ou dans un bus afin d'effectuer les déplacements nécessités par l'activité du club		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
CERTIFICAT MEDICAL ou QUESTIONNAIRE DE SANTE			
ADULTES : CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE POUR TOUT NOUVEL ADHÉRENT ET CHANGEMENT D'ACTIVITÉ : CERTIFICAT A RENOUELER TOUS LES 3 ANS			
NOM DU MÉDECIN :		DATE DU CERTIFICAT ___/___/___	
VILLE et N° ORDRE :		CERTIFICAT COMPETITION <input type="checkbox"/>	
		CERTIFICAT LOISIRS <input type="checkbox"/>	
QUESTIONNAIRE DE SANTE ADULTES A FOURNIR LES 2 ANS QUI SUIVENT LA TRANSMISSION D'UN CERTIFICAT MEDICAL		QUESTIONNAIRE DE SANTE MINEUR A FOURNIR TOUS LES ANS	
TRANSMIS AU CLUB <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		TRANSMIS AU CLUB <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
DATE	SIGNATURE précédée de la mention LU ET APPROUVE		

INFORMATIONS

-Par votre adhésion à l'ASMC ou celle de votre enfant, vous vous engagez à prendre connaissance et à respecter les statuts et règlements intérieurs du club omnisports et de la section sportive.

-Conformément à la loi, l'ASMC a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile et de celle de ses adhérents.

-Par mon adhésion, je reconnais être informé(e) par le club de la **souscription facultative à une assurance** (en complément de la licence sportive) couvrant les dommages corporels auxquels moi-même, ou mon enfant (adhérent désigné), pourrait être exposé pendant la pratique sportive.

-J'autorise l'ASMC à prendre des photos et à filmer mon enfant ou moi-même à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je/il participe, et autorise les publications dans tous les supports de communication du club et le journal de la municipalité de Chambourcy.

-Intervention médicale : en cas de besoin et d'urgence, l'ASMC contactera les services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

-Si vous ne souhaitez pas (pour vous ou votre enfant) l'utilisation de votre image et/ou toute intervention médicale d'urgence, vous devez impérativement adresser un courrier à l'ASMC. Ce courrier devra préciser ce refus, être daté, signé et mentionner le nom du responsable légal pour un enfant.

-Tout mineur est sous la totale responsabilité du représentant légal en-dehors des horaires d'entraînement (avant leur entrée dans la salle et après leur sortie). **Pour des raisons évidentes de sécurité, vous devez impérativement vous assurer de la présence de l'éducateur avant de laisser votre/vos enfant(s) au sein du club.**

-Nous vous conseillons d'éviter de laisser dans les vestiaires des objets ou des vêtements de valeur. Si vous ne pouvez pas faire autrement, essayez par tous les moyens de les placer en lieu sûr durant votre activité sportive.

-Nous vous recommandons de communiquer à la section ou à l'éducateur, toute information, notamment d'ordre médical, concernant votre enfant ou vous-même, afin de vous garantir une pratique sportive en toute sécurité.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Remboursement de cotisation

L'abandon d'une activité en cours d'année n'entraîne pas le remboursement de la cotisation, sauf cas exceptionnel étudié par le Bureau de l'ASMC. **Seuls les cas** exceptionnels d'accident et de maladie (avec plus de 3 mois d'incapacité) ou de déménagement peuvent donner lieu à un remboursement partiel de cotisation.

Dans ces cas précis, le remboursement ne sera pratiqué que sur la part section au prorata temporis, sur présentation des justificatifs et après accord du Responsable de section. Aucun remboursement ne sera effectué sur le prix de la licence et l'adhésion au club.

Cas particulier d'une incapacité de pratiquer pendant toute la saison sportive survenant le 1^{er} mois de pratique : remboursement de la totalité de la cotisation, hors le montant de la licence si le règlement auprès de la Fédération a été effectué par la section.

Déclaration d'accident

Si votre enfant, et/ou vous-mêmes, êtes victime(s) d'un accident pendant la pratique de votre activité sportive, n'oubliez pas de demander un formulaire de déclaration d'accident au responsable de l'activité. Vous avez en général 5 jours pour adresser votre dossier auprès de la compagnie d'assurance de la Fédération.

Informatique et Libertés

Les informations et données personnelles recueillies par l'ASMC sont nécessaires à l'enregistrement de votre inscription au sein de l'association et à la délivrance de votre licence au sein des fédérations concernées. Ces informations et données personnelles font l'objet d'un traitement informatique au sein du club. Sauf demande particulière, les données seront conservées 3 ans. L'ASMC ne transmet ni ne vend des fichiers contenant les données nominatives de ses adhérents.

En application de la loi, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes directement concernées par ce traitement informatique, bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des données, adressez-vous à : ASMC, 5 rue du Mur du Parc, 78240 CHAMBOURCY
ou @ : contact@asm-chambourcy.fr

RÈGLEMENT (le règlement doit être complet à l'inscription)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Coupons sports /Chèques vacances (ANCV) : Frais de dossier de 2€

ASMC	ANCV +2€	Espèces	PASS+	PASS'SPORT	Chèques	Banque et N° Chèque	Nom Émetteur chèque
Section	1						
Licence	2						
Cours	3						
	4						
Total							
MONTANT TOTAL RÉGLÉ							

Pour toute demande de facture (CE ou Mairie de Chambourcy) : adressez un courriel à contact@asm-chambourcy.fr en précisant votre NOM et l'ACTIVITE concernée- La facture sera adressée par retour de mail.Pour recevoir une facture par courrier, merci de fournir une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse postale.